

PLAN LOCAL D'URBANISME 7. ANNEXES

7.4. Prescriptions d'Isolément Acoustique



Révision du POS valant élaboration du PLU prescrite le : 25/06/2007
Révision du POS valant élaboration du PLU arrêtée le : 29/06/2012
Révision du POS valant élaboration du PLU approuvée le :

- Limite communale
- Voie ferrée - Ligne PARIS - LILLE - Catégorie 1
- ▨ Secteur affecté par le bruit de part et d'autre de cas toujours de 300m
- RN 17 - Catégorie 2
- ▨ Secteur affecté par le bruit de part et d'autre de cas toujours de 200m

